

Harle huppé, *Mergus serrator* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Anseriformes, Anatidés

Description de l'espèce

Canard plongeur de taille moyenne, le Harle huppé a un corps fuselé prolongé par un cou long et mince. Observé à distance, la silhouette apparaît svelte. De plus près, la tête noire à reflet vert du mâle adulte ornée d'une double huppe ébouriffée est caractéristique. Le bec mince conçu pour la capture des poissons est rouge. Il est crochu à son extrémité. L'iris est rouge ou jaune orangé. La poitrine roussâtre tachetée de noir se prolonge par un collier blanc. Le devant des flancs noirs porte de nettes taches blanches. Le dessus se caractérise par une longue bande blanche située entre le dos noir et les flancs gris.

La femelle et le juvénile, assez semblables, ont tout le corps gris. Seule la tête est brun roux sans limite précise avec le cou blanc sale. La huppe, plus courte que chez le mâle adulte est parfois érigée. Le miroir blanc est plus petit.

Le mâle adulte en plumage d'éclipse ressemble à la femelle avec le dos plus foncé et le miroir blanc plus étendu. Le plumage adulte est acquis au cours du deuxième hiver.

En vol, les ailes brun-noir portent un grand miroir blanc très visible partagé par deux barres noires. Le dessous est blanc. Le Harle huppé vole le cou étiré et bat des ailes rapidement à mouvements d'amplitude faible.

La mue complète a lieu de mai à août chez le mâle, d'août à février chez la femelle. La mue partielle intervient de septembre à janvier pour le mâle, au printemps pour la femelle [5].

Le Harle huppé est plutôt silencieux sur les sites d'hivernage. Ses cris habituels ressemblent à des petits raclements rauques et bas, émis avec parcimonie. Le mâle en parade s'annonce par de faibles et rares hoquets rythmiques et étirements entrecoupés de pauses. La femelle se manifeste par des caquètements continus ([bg48] ; JCR, CD1/pl.63).

Longueur du corps : 52 à 61 cm. Poids : de 950 à 1 350 g pour le mâle et de 700 à 1 100 g pour la femelle.

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Harle huppé ne peut être confondu qu'avec une seule espèce d'anatidé, le Harle bièvre *Mergus merganser*. Ce dernier est plus grand, plus massif et a un cou plus épais. Le mâle adulte du Harle bièvre a un plumage très contrasté dont le blanc légèrement teinté de rose des parties inférieures est plus étendu. Ce dessous clair tranche nettement avec le noir de la tête et du dos. La tête paraît plus grosse, grâce à la huppe compacte peu différenciée, appliquée sur la nuque.

La différenciation des femelles et des jeunes des deux espèces apparaît plus difficile. A une distance moyenne, le meilleur critère est de repérer la ligne brun rougeâtre qui forme une limite précise entre la tête foncée et le bas du cou blanc chez le Harle bièvre, alors qu'elle n'existe pas chez le Harle huppé. Chez ce dernier, la limite entre le brun de la tête et du cou se fond dans le gris du haut de la poitrine.

Répartition géographique

De distribution holarctique, le Harle huppé se reproduit dans toutes les régions boréales. En Europe, il niche essentiellement au delà de 55° N. Actuellement, en expansion dans des régions plus tempérées d'Europe [bg30], ce harle niche régulièrement aux Pays-Bas depuis 1977 [7], ainsi qu'en Angleterre, où la colonisation a débuté en 1950 [bg7].

Depuis 1993, l'espèce se reproduit en Suisse [8] et occasionnellement en France sur les îles Chausey [4].

En hiver, le Harle huppé fréquente surtout le littoral maritime. Les stationnements sont principalement concentrés dans le bassin occidental de la Baltique et en mer du Nord, secondairement de la Manche au Golfe de Gascogne. Les populations européennes situées plus à l'Est hivernent en Grèce, en mer Noire et en mer Caspienne [bg27].

En France, l'aire de distribution hivernale s'étend surtout de l'estuaire de la Seine à l'île de Ré, l'espèce étant rarement observée sur les sites intérieurs [1].

Un petit nombre d'oiseaux hivernent plus au sud (île d'Oléron et Arcachon), dans l'intérieur particulièrement en cas de vagues de froid, sur le littoral méditerranéen et sur le littoral picard. Les principaux sites qui accueillent ce harle sont le golfe du Morbihan et la rade de Brest, suivis du littoral du Calvados, de l'île de Ré et de la baie de Morlaix [3].

Biologie

Ecologie

En hiver, le Harle huppé fréquente principalement le littoral maritime, privilégiant les estuaires et les baies. Moins commun sur les eaux continentales, il occupe des plans d'eau ou les lacs les plus vastes comme le lac du Der en Champagne ou le lac Léman. Semblant éviter les cours d'eau, les observations sur le cours du Rhin, par exemple, sont irrégulières et ne concernent que quelques individus isolés.

Comportements

L'arrivée sur les sites d'hivernage peut débuter en octobre, parfois en septembre, mais c'est surtout de novembre à décembre que le gros des effectifs s'installe en France. Les hivernants séjournent jusqu'en mars, voire avril. Cependant, quelques rares oiseaux estivent régulièrement, notamment en Bretagne et sur le littoral de la Manche.

Sociable, le Harle huppé se rassemble en petites troupes (souvent des familles) comptant de 5 à 15 individus, parfois des centaines en automne sur les sites nordiques.

Reproduction et dynamique des populations

Le Harle huppé niche sur les îles et les rivages maritimes, ainsi qu'au bord des lacs situés dans la toundra et dans les forêts boréales et tempérées. Dès l'arrivée sur les sites de reproduction, les parades nuptiales des mâles qui avaient déjà commencé durant l'hiver, s'intensifient. Elles sont le plus souvent collectives.

L'espèce se reproduit en colonies lâches où la densité des nids peut varier de 1 à 12 à l'hectare, voire exceptionnellement jusqu'à 40 [5]. Chez certaines femelles, la fidélité au site a été prouvée, notamment en Finlande et en Allemagne.

Le nid, simple dépression garnie d'herbes et de feuilles, disposé au sol sous la végétation ou dans un trou peu profond, est toujours à proximité de l'eau.

La ponte a lieu de la fin avril au début de juin en Grande-Bretagne et du début de juin jusqu'à la fin de juillet au Danemark et en Islande. En cas de perte, une ponte de remplacement peut avoir lieu.

L'incubation des neuf à dix œufs (extrêmes 5 à 15), assurée par la femelle, dure 29 à 35 jours. Le nid est recouvert d'un duvet gris brunâtre lors des absences de la femelle.

Les poussins nidifuges quittent le nid 24 heures après l'éclosion et vont à l'eau accompagnés de la femelle. A l'âge de 15 jours, ils s'associent à d'autres nichées, formant des crèches qui peuvent compter jusqu'à 60 poussins, voire plus, généralement accompagnés par deux ou trois femelles. Les jeunes sont indépendants avant 50 jours et leur envol intervient à l'âge de 60 à 65 jours.

Le succès reproducteur paraît faible selon les résultats fournis par HILDÉN [6] qui donne des moyennes de 1.5, 2 et 0.7 jeunes à l'envol par couple sur trois ans de suivis en Finlande.

Les deux sexes ne se reproduisent pas avant leur deuxième année et la plupart des femelles se reproduisent à partir de leur troisième année.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est de 21 ans et trois mois [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Harle huppé comprend essentiellement des poissons de faible taille (8 à 10 cm, extrême 28 cm) qu'il capture en plongeant à deux ou trois mètres de profondeur, six au maximum. Les plongées durent en moyenne 20 à 25 secondes, mais peuvent atteindre 45 secondes, voire deux minutes [5]. Sur les sites maritimes, il se nourrit d'une grande variété de poissons (flets, éperlans, anguilles, gobies, harengs, chabots, etc.), de vers (arénicoles, néréides...), de crustacés (gammare, crabes, etc.) et de mollusques (hydrobies, moules, littorines, etc.). En eau douce, il capture des carpes, des brochets, des perches et bien d'autres espèces. Les insectes et leurs larves, les crustacés et les grenouilles sont également consommés. Les plantes aquatiques restent occasionnelles [bg7]. La pêche collective, qui consiste à entourer les poissons en formant un demi-cercle, apparaît la plus rapide et la plus rentable des méthodes.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14).

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 (population hivernante d'Europe du Nord-Ouest) et B1 (population hivernante de Mer noire/Méditerranée) de l'AEWA.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Le golfe du Morbihan et la rade de Brest sont les deux sites majeurs pour l'espèce en hiver. Ils hébergent à eux seuls les deux tiers de l'effectif national compté à la mi-janvier [2]. Ils bénéficient de plusieurs mesures de protection

réglementaire : Réserve de chasse, réserve naturelle et ZPS (31% de la surface) pour le golfe du Morbihan ; réserve de chasse et ZPS (90% de la surface) pour la rade de Brest.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Harle huppé est favorable en Europe [bg2 ; bg68]. La population biogéographique « Nord Europe/Centre Europe » est estimée à 170 000 individus et les effectifs sont en augmentation en Europe du Nord-Ouest [bg17].

Il est considéré rare en hiver en France [bg53]. L'effectif hivernant dénombré à la mi-janvier fluctue entre 3 500 et 4 000 individus depuis la fin des années 1990 [bg12], soit moins de 10% de la population biogéographique « Nord Europe/Centre Europe ».

Les résultats des dénombrements annuels de Wetlands International montrent une augmentation significative des stationnements entre 1970 et 1990 [1]. Depuis, des fluctuations, voire un léger déclin sont observés lors des comptages réalisés ces trois dernières années [bg8]. Les effectifs nationaux moyens comptés à la mi-janvier étaient respectivement de 1 200 individus pour la période 1967-1976, de 2 763 pour celle de 1977-1986, de 4 187 entre 1987-1996 et de 4 307 pour celle de 1997-2002 [3].

Les stationnements de harles huppés sont relativement dispersés en France, avec par exemple 58 sites répertoriés en 2000 ou 45 en 2002. Excepté le golfe du Morbihan qui accueille régulièrement plus de 1 000 oiseaux et la rade de Brest, avec au minimum 300 oiseaux, la majorité des groupes comptés concernent moins de 200 individus chacun.

Sur les principaux sites, les effectifs ont fluctué plus ou moins fortement entre 1980 et 2002, le golfe du Morbihan étant le seul site qui affiche des stationnements relativement stables avec au minimum 1 020 oiseaux en 1980 et un maximum de 1 965 en 1995. Des fluctuations importantes sont observées dans la rade de Brest (min : 259 individus en 1986, max : 1 265 en 2001), en baie de Morlaix (30 en 1998, 124 en 2001), sur le littoral ouest du Calvados (cinq en 1986, 788 en 2002) et sur l'île de Ré (31 en 2001, 280 en 1997).

Pour ce qui concerne la population nicheuse, il s'agit d'une installation relativement récente, les premiers couples reproducteurs ayant été observés durant les années 1990. En raison de leur faible nombre, moins d'une dizaine, l'espèce est considérée comme nicheur vulnérable (population nicheuse marginale [bg53]).

Menaces potentielles

Comme toutes les espèces d'anatidés hivernant sur les côtes, le Harle huppé est exposé à la menace permanente de la pollution par les hydrocarbures et par l'eutrophisation des eaux littorales.

Cependant, en raison de sa plus grande dispersion et de sa prédilection pour les eaux abritées, il est moins touché par la pollution pétrolière que les alcidés ou les autres espèces d'anatidés marins plus grégaires (macreuses *Melanitta* sp., eiders *Somateria* sp., *Polysticta* sp.). L'eutrophisation d'origine urbaine et agricole peut limiter fortement les stationnements du fait d'un accroissement de la turbidité diminuant significativement l'accessibilité aux proies, le Harle huppé pêchant essentiellement à vue [bg53].

Propositions de gestion

L'augmentation des risques de pollution par les hydrocarbures et par d'autres polluants provenant des bassins versants, constatée depuis plus de 20 ans, doit conduire à des mesures réglementaires plus strictes afin de garantir la qualité de l'eau. De la mise en œuvre de ces mesures, dépend le maintien des effectifs de harles hivernant en France, notamment sur les principaux sites, le golfe du Morbihan et la rade de Brest en Bretagne et le secteur s'étendant de Saint-Vaast-la-Hougue à la baie d'Orne en Basse-Normandie.

La navigation et les activités halieutiques doivent en outre faire l'objet de mesures limitant les dérangements sur les sites.

À Chausey, seul site de reproduction français, la limitation des dérangements est un impératif.

Etudes et recherches à développer

Les dénombrements annuels de la mi-janvier coordonnés par Wetlands International doivent être poursuivis, voire étendus aux autres mois d'hiver, janvier n'étant pas toujours le meilleur mois de comptage. De tels dénombrements mensuels sont mis en place dans la plupart des grands sites, notamment les espaces protégés. Un effort modeste mériterait d'être investi pour les coordonner au niveau national.

Des études éco-toxicologiques spécifiques pourraient être engagées dans le but de mesurer l'impact de la pollution de l'eau sur les populations d'anatidés hivernants sur les côtes.

Par ailleurs, il serait souhaitable de suivre les prochaines nidifications de cette espèce nouvellement installée en France et d'évaluer son succès reproducteur.

Bibliographie

1. DECEUNINCK, B. (1997).- *Synthèse des dénombrements de canards et de foulques hivernant en France 1967-1995*. Ministère de l'Environnement-DNP / LPO / Wetlands International. 97 p.
2. DECEUNINCK, B., DRONNEAU, C., KERAUTRET, L. & MAHEO, R. (2002).- Dénombrements des Anatidés et foulques hivernant en France en janvier 2001. *Ornithos* **9**(3): 89-100.
3. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., KERAUTRET, L., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2003).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2002*. MEDD / Wetlands International / LPO, Rochefort. 41 p.
4. DEMONGIN, L. & DEBOUT, G. (1994).- Le Harle huppé, *Mergus serrator*, nicheur en France en 1993. *Ornithos* **1**(1): 49.
5. GEROUDET, P. (1999).- *Les Palmipèdes d'Europe*. 4e Edition. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Suisse. 510 p.
6. HILDÉN, O. (1964).- Ecology of duck populations in the island group of Valassaaret, Gulf of Bothnia. *Annales zoologici Fennici* **1**: 153-279.
7. MEININGER, P.L. (1995).- A propos de la reproduction du Harle huppé, *Mergus serrator*, nicheur en France en 1993. *Ornithos* **2**(2): 96.
8. MONNIER, B. (1995).- Considérations sur les premières nidifications du Harle huppé, *Mergus serrator*, en Suisse en 1993 et 1994. *Nos Oiseaux* **43**(3): 139-153.